

RÈGLEMENT DE L'OPÉRATION PROMOTIONNELLE
« FLASH SALE : -15 % SUR UNE SÉLECTION D'ACCESSOIRES D'EMBALLAGE »
(ci-après : le « Règlement »)

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Le présent Règlement a pour objet de définir les règles de l'opération promotionnelle « FLASH SALE : -15 % SUR UNE SÉLECTION D'ACCESSOIRES D'EMBALLAGE » (ci-après la « **Promotion** »).
2. L'Organisateur est Packhelp Spółka Akcyjna, dont le siège social est situé à Varsovie, ul. Kolejowa 5/7, 01-217 Varsovie, Pologne, immatriculée au registre des entrepreneurs du Registre judiciaire national (KRS) tenu par le Tribunal d'arrondissement de la ville de Varsovie, XIIIe chambre commerciale du Registre judiciaire national, sous le numéro KRS 0000831872, titulaire du numéro d'identification fiscale (NIP) 1231308129 et du numéro statistique (REGON) 362932312, au capital social de 173 710,40 PLN (ci-après l'« **Organisateur** »).
3. Chaque Participant à la Promotion doit prendre connaissance du présent Règlement, qui fixe les règles et conditions de participation à la Promotion. La participation à la Promotion est facultative. La participation à la Promotion vaut acceptation par le Participant des conditions de la Promotion définies dans le présent Règlement. La Promotion se déroule du 29.09.2026 à 8:00:00 au 30.09.2026 à 23:59:59.
4. Dans le cadre de la Promotion, le Participant qui, pendant la durée de la Promotion, achète auprès de l'Organisateur, sur le site internet <https://opakowania.inpost.pl/pl-pl>, des accessoires d'emballage signalés comme participant à la Promotion (ci-après le « **Contrat** ») bénéficie d'une remise de 15 % (quinze pour cent) sur ces accessoires. La remise est appliquée automatiquement.
5. Peut participer à la Promotion tout Participant qui remplit cumulativement les conditions suivantes :
 - 5.1. accepter le contenu du présent Règlement ;
 - 5.2. conclure le Contrat pendant la durée de la Promotion.
6. Les conditions de la présente Promotion ne sont pas cumulables avec d'autres opérations promotionnelles annoncées par l'Organisateur.

II. PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

1. Les réclamations relatives au déroulement de la Promotion peuvent être adressées par courrier à l'adresse : Packhelp S.A., dont le siège social est situé à Varsovie, ul. Kolejowa 5/7, 01-217 Varsovie, Pologne, ou par voie électronique en envoyant un message à l'adresse e-mail : kontakt@instore.com. La réclamation doit mentionner qu'elle concerne la présente Promotion et indiquer en outre les nom et prénom ou la dénomination du Participant qui la dépose, son adresse postale ou électronique (selon le mode de contact choisi avec l'Organisateur), ainsi qu'une description précise et le motif de la réclamation.
2. Les réclamations peuvent être déposées pendant la durée de la Promotion et dans un délai de 30 jours suivant sa fin. La date de dépôt de la réclamation est la date de son envoi par courrier postal ou par e-mail à l'Organisateur. À la demande de l'Organisateur, le Participant doit démontrer que les délais susmentionnés ont été respectés.
3. Après réception d'une réclamation conformément aux points II.1 et II.2, l'Organisateur y répond dans un délai de 14 (quatorze) jours calendaires à compter de la date de sa réception par l'Organisateur. La réponse à la réclamation est donnée par écrit, par courrier postal ou par e-mail, selon le mode de dépôt de la réclamation. La date de traitement de la réclamation est la date d'envoi de la réponse au Participant par courrier postal ou par e-mail.
4. Une fois la procédure de réclamation épuisée, le Client a le droit de faire valoir ses prétentions non satisfaites devant une juridiction de droit commun.
5. Le Participant peut recourir à des modes extrajudiciaires de traitement des réclamations et de règlement des litiges, notamment :

- a) s'adresser à l'inspecteur de voïvodie de l'Inspection du commerce (Inspekcja Handlowa) afin de demander l'ouverture d'une procédure de médiation en vue du règlement amiable du litige. Les informations relatives à la procédure de médiation sont disponibles dans les locaux et sur les sites internet des différentes Inspections du commerce de voïvodie ;
- b) s'adresser au tribunal arbitral permanent de la consommation auprès de l'inspecteur de voïvodie de l'Inspection du commerce afin de demander le règlement d'un litige découlant du contrat conclu. La liste des tribunaux arbitraux permanents de la consommation est disponible sur le site internet de l'Office de la concurrence et de la protection des consommateurs (UOKiK) : www.uokik.gov.pl/wazne_adresy.php ;
- c) solliciter une aide juridique gratuite auprès du médiateur municipal (de district) des consommateurs ou d'une organisation sociale dont les missions statutaires comprennent la protection des consommateurs, notamment la Fédération des consommateurs (Federacja Konsumentów) (www.federacja-konsumentow.org.pl).

Des informations détaillées sur les modes extrajudiciaires de traitement des réclamations et de règlement des litiges, ainsi que sur les règles d'accès à ces procédures, sont disponibles dans les locaux et sur les sites internet des médiateurs des consommateurs de district (municipaux), des organisations sociales dont les missions statutaires comprennent la protection des consommateurs, des Inspections du commerce de voïvodie et de l'Office de la concurrence et de la protection des consommateurs.

Le recours aux modes extrajudiciaires de traitement des réclamations et de règlement des litiges est facultatif et n'est possible qu'avec l'accord des deux parties au litige.

III. DISPOSITIONS FINALES

- 1. Le Règlement entre en vigueur le 29.09.2026.
- 2. L'Organisateur se réserve le droit de modifier le Règlement ainsi que de mettre fin à la Promotion de manière anticipée. Toute modification du Règlement de la Promotion qui ne porte pas atteinte aux droits et obligations du Participant ou ne les modifie pas de manière substantielle peut être introduite sans préavis et prend effet à la date de son annonce. Dans les autres cas, le Règlement de la Promotion peut être modifié pour des motifs importants, notamment : une modification des dispositions légales d'application générale ou de leur interprétation, une décision ou un jugement rendu par une autorité compétente, la nécessité de prévenir des abus, ou une modification technique ou organisationnelle qui n'affecte pas l'essence de la Promotion.
- 3. La modification du Règlement n'affecte pas les droits acquis des Participants. Les Contrats conclus avant l'entrée en vigueur de la modification restent régis par la version du Règlement en vigueur à la date de conclusion du Contrat.
- 4. En cas de modification substantielle du Règlement de la Promotion affectant défavorablement un Participant ayant la qualité de consommateur, celui-ci peut renoncer à sa participation à la Promotion dans un délai de 14 jours à compter de l'entrée en vigueur de la modification, sans conséquences négatives.
- 5. Pour toute question non régie par le présent Règlement, les dispositions du Code civil polonais et les autres dispositions légales d'application générale s'appliquent.
- 6. Le présent Règlement est mis gratuitement à disposition au siège de l'Organisateur ainsi qu'à l'adresse : <https://opakowania.inpost.pl/pl-pl/regulamin-promocji>.

CLAUDE D'INFORMATION À L'ATTENTION DES PARTICIPANTS À LA PROMOTION

Conformément aux exigences du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après : « **RGPD** »), nous vous informons que :

1. Responsable du traitement des données personnelles

Les responsables conjoints du traitement de vos données personnelles sont :

Packhelp S.A., dont le siège social est situé à Varsovie, ul. Kolejowa 5/7, 01-217 Varsovie, Pologne, immatriculée au registre des entrepreneurs du Registre judiciaire national tenu par le Tribunal d'arrondissement de la ville de Varsovie à Varsovie, XIIIe chambre commerciale du Registre judiciaire national, sous le numéro KRS : 0000831872 (ci-après : « **Packhelp** ») ;

InPost sp. z o.o., dont le siège social est situé à Cracovie, ul. Pana Tadeusza 4, 30-727 Cracovie, Pologne, immatriculée au registre des entrepreneurs tenu par le Tribunal d'arrondissement de Cracovie-Śródmieście, XIe chambre commerciale du Registre judiciaire national, sous le numéro KRS 0000543759, NIP : 6793108059 (ci-après : « InPost »)

ci-après dénommés conjointement le « **Responsable du traitement** ».

Packhelp et InPost sont responsables conjoints du traitement des données au sens de l'article 26 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

Le Responsable du traitement peut être contacté pour toute question relative au traitement des données personnelles par e-mail aux adresses suivantes : Packhelp e-mail : gdpr@packhelp.com et InPost e-mail : dane_osobowe@inpost.pl.

2. Finalités et bases juridiques du traitement des données personnelles

Le Responsable du traitement traite vos données afin de vous permettre de participer à la Promotion. La base juridique du traitement est votre consentement (art. 6, par. 1, point a) du RGPD).

Si vous concluez avec Packhelp un contrat portant sur des services ou des produits proposés dans le cadre de la Promotion, le Responsable du traitement traitera également vos données personnelles aux fins de l'exécution de ce contrat. La base juridique du traitement sera alors l'art. 6, par. 1, point b) du RGPD.

Si vous déposez une réclamation liée à la Promotion, le Responsable du traitement traitera également vos données personnelles aux fins de son examen. La base juridique du traitement sera alors l'art. 6, par. 1, point c) du RGPD.

Le Responsable du traitement ne prend à votre égard aucune décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage.

3. Destinataires des données

Le Responsable du traitement peut communiquer vos données personnelles à ses sous-traitants (entités dont il utilise les services dans le cadre du traitement), tels que :

- 1) les prestataires de services informatiques ;
- 2) les entités fournissant des services comptables ;
- 3) les entités fournissant des services marketing ;
- 4) les entités coopérant à l'organisation de la Promotion.

Le Responsable du traitement est également en droit de communiquer les données personnelles à d'autres entités si une telle obligation découle des dispositions légales.

Le Responsable du traitement ne transfère pas de données personnelles vers des pays tiers, à l'exception de la communication de données à ses sous-traitants (entités traitant les données pour son compte) qui lui fournissent des services informatiques ; le Responsable du traitement fait exclusivement appel à des entités qui garantissent la conformité de leurs activités avec le RGPD.

4. Durée de conservation des données

Les données personnelles collectées afin de vous permettre de participer à la Promotion sont conservées par le Responsable du traitement pendant une durée maximale de 3 ans à compter de la fin de la Promotion ou jusqu'à la prescription des prétentions susceptibles d'être liées à la Promotion.

Les données obtenues aux fins de l'exécution du contrat sont traitées par le Responsable du traitement pendant une durée de 3 ans à compter de la date d'exécution du contrat ou jusqu'à la prescription des prétentions susceptibles d'être liées au Contrat.

Les données obtenues aux fins de l'examen d'une réclamation sont traitées par le Responsable du traitement pendant une durée de 3 ans à compter de la date de réception de la réclamation ou jusqu'à la prescription des prétentions.

5. Droits des personnes concernées

Vous disposez des droits suivants :

- 1) le droit d'accès à vos données personnelles et le droit d'en obtenir une copie ;
- 2) le droit de rectification de vos données personnelles ;
- 3) le droit à l'effacement de vos données personnelles ;
- 4) le droit de demander la limitation du traitement des données ;
- 5) le droit à la portabilité des données personnelles ;
- 6) le droit de vous opposer au traitement de vos données personnelles ;
- 7) le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Le traitement des données étant fondé sur le consentement, vous avez également le droit de retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données personnelles. Le retrait du consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué sur la base du consentement avant son retrait.

Pour exercer les droits susmentionnés, vous pouvez contacter le Responsable du traitement.

6. Caractère facultatif ou obligatoire de la fourniture des données

La fourniture de vos données est facultative ; toutefois, sans ces données, il est impossible de participer à la Promotion ou de traiter une réclamation.

7. Politique de confidentialité

Vous pouvez consulter la politique de confidentialité à l'adresse <https://opakowania.inpost.pl/pl-pl/polityka-prywatnosci>.